

Séance du 5 novembre 2015 à 19 heures
Commune de Lamagdelaine – Salle des fêtes

Aujourd'hui, cinq novembre deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Lamagdelaine –Salle des fêtes

Etaient présents :

51 titulaires dont 6 possédant une procuration
8 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN
Alain, Mme BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD
Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
FONTANES
LAROQUE DES ARCS
LHERM
MAXOU
MONTGESTY
ST GERY
TOUR DE FAURE

M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

26 titulaires - 19 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORSMme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève
(excusée, procuration à M. Henri COLIN), M. SIMON Michel
(excusé, procuration M. Martine LOOCK), Mme BOUIX Catherine
(excusée), Mme FAUBERT Françoise (excusée, procuration
Mme Cathy BONNET), M. SINDOU Géraud (excusé), M. TESTA
Francesco (excusé), Mme HAUDRY Sabine (excusée), Mme
DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M.
DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES
Isabelle (excusée),CAILLAC
CALAMANE
CATUS
COURS
CRAYSSAC
ESPERE
FONTANESM. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre (excusé),
M. VAZ Victor (excusé),
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. FOURNIER Christian,
Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne (excusée, procuration M. Jean-
François PLANAVERGNE),FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINESM. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BARDINA Fabien,
M. REIX Jean-Albert,
M. SABOT Aimé (excusé),
M. PONS Stéphane (excusé),
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (excusée),
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (excusée, procuration
Mme Géraldine ROUAT), M. LIAUZUN Christian,ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARDM. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. FERNANDEZ Pierre (excusé, procuration M. Jean-Marc
VAYSSOUZE-FAURE) , M. RIGAL Serge,
M. BONNET Frédéric (excusé),
M. DIOT Fabrice (excusé, procuration M. Pascal LAVAU),
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme (excusé),ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERSSecrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Politique de la ville

Objet : Programme d'actions 2015 du Contrat de Ville

A été adopté à l'unanimité.

Délibération n° 21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS****Séance du 05 novembre 2015**
Rapporteur : Geneviève LASFARGUESRédacteur : Stéphanie RAVERA
Service : Politique de la ville**Objet : Programme d'actions 2015 du Contrat de Ville**

Mesdames, Messieurs,

Vu la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la délibération du 05 juillet 2015 d'approbation du Contrat de ville 2015 – 2020 ;

La "politique de la ville" est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Les "contrats de ville" sont le nouveau cadre d'action de cette politique.

Le contrat de ville 2015-2020 du Grand Cahors a été signé par 19 partenaires institutionnels le 08 septembre dernier.

Le programme d'actions se décline autour des quatre piliers suivants :

- un pilier participation des habitants, exercice de la citoyenneté,
- un pilier cohésion sociale visant à réduire la pauvreté, à tisser le lien social, à renforcer la solidarité et à favoriser l'égalité des chances,
- un pilier cadre de vie et renouvellement urbain visant une amélioration tangible de la vie quotidienne des habitants, en particulier de ceux qui résident dans le logement social,
- un pilier développement de l'activité économique et de l'emploi avec pour objectif l'accès à l'emploi, le développement de services et d'activités.

Chaque partenaire-signataire mobilise ses moyens de droit commun ainsi que ses financements spécifiques pour la réalisation des actions prévues au titre du "Contrat de Ville 2015-2020". Ainsi, l'Etat a affecté une enveloppe annuelle de crédits de fonctionnement de 70.000 euros. Lot Habitat et Polygone peuvent bénéficier d'un abattement de 30% de taxe foncière (TFPB) en contrepartie d'actions de gestion urbaine de proximité renforcées sur le quartier de Terre-Rouge.

Le Grand Cahors assure pour sa part la coordination de l'ensemble des actions et démarches. Des financements spécifiques de la Communauté d'agglomération sont sollicités (à 50 % avec l'Etat) pour soutenir :

- l'accompagnement à la création d'entreprises : association BGE : 4.000 euros.

- la démarche d'atelier santé – ville : association IREPS : 8.000 euros (dont 3.000 euros votés lors du Conseil communautaire du 9 avril 2015).

La gestion urbaine de proximité vise à améliorer le quotidien des habitants et leur cadre de vie par une gestion concertée et coordonnée des différents opérateurs (Lot Habitat, Polygone, Ville de Cahors, Grand Cahors sur le quartier de Terre-Rouge), autour des domaines suivants : l'entretien et la gestion des espaces à usage collectif, la sensibilisation au respect de l'environnement et du cadre de vie ainsi que l'appropriation des espaces et des logements, l'organisation de la présence de proximité et le soutien aux personnels de proximité intervenant sur les quartiers. Le pilotage de cette démarche par le Grand Cahors permettrait de coordonner les interventions et de bénéficier d'un emploi aidé (adulte relais) dont le salaire serait pris en charge à 100 % par les partenaires (Etat 65 % - Région 10 % - Lot Habitat & Polygone 25 %).

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- d'approuver les financements aux associations BGE à hauteur de 4.000 euros et de 5.000 euros supplémentaire pour l'IREPS ;
- b- d'autoriser la création d'un poste d'adulte-relais médiateur gestion urbaine de proximité dont le salaire est pris en charge à 100 % par les partenaires (Etat, Lot Habitat, Polygone)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



'Le Président,'

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE